

Enquête sur la rémunération globale dans l'administration municipale

En mars dernier, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de réaliser une enquête sur la rémunération globale dans l'administration municipale québécoise. L'enquête, qui débutera en

septembre prochain, visera l'ensemble des municipalités locales de 10 000 habitants et plus et les catégories d'emplois de cols blancs, de cols bleus, de professionnels, de policiers, de pompiers et de cadres. Une consultation des parties patronales et syndicales de l'ad-

ministration municipale aura lieu au cours de la semaine du 18 juin afin de déterminer les emplois repères et les éléments de rémunération à considérer lors de l'enquête, ainsi que les besoins des divers intervenants en matière d'information sur la rémunération.



Rémunération variable : résultats de l'enquête 2000

Amélie Chalifoux et Guy Lavoie, analystes en rémunération

L'Institut a récemment publié un rapport intitulé *Écarts de rémunération incluant la rémunération variable*, qui présente les débours de rémunération variable et la comparaison de la rémunération globale les incluant. Ce rapport, complémentaire à celui sur la rémunération des salariés, s'appuie sur des données recueillies lors de l'Enquête sur la rémunération globale de 2000.

L'information sur la rémunération variable touche le secteur privé, le secteur « autre public » ainsi que ces deux derniers réunis, soit les autres salariés québécois. Le secteur « autre public » comprend l'administration municipale (villes de 25 000 habitants et plus), les entreprises publiques des trois paliers

gouvernementaux, les universités et l'administration fédérale au Québec.

L'Institut définit ainsi la rémunération variable : « Toute forme de rémunération accordée à un employé ou à un groupe d'employés, autre qu'un taux de base ou un salaire, dans laquelle les versements fluctuent selon certains standards qualitatifs ou quantitatifs, prédéterminés ou non, généralement associés à une performance individuelle, de groupe ou d'entreprise. »

L'enquête a porté, entre autres, sur les régimes de rémunération variable basés sur le rendement individuel ou collectif à court terme. Les régimes à court terme font référence à l'évaluation du rendement de l'individu pour une pé-

riode de moins d'un an. Les primes au mérite, d'équipe et discrétionnaires, la rémunération à la pièce et à la commission, le partage des gains de productivité, le partage des bénéfices, les programmes de suggestions, les régimes à critères de performance individuels ainsi que les régimes de partage de succès ont été considérés. La collecte des débours a été réalisée par catégorie d'emplois et touchait les éléments suivants : le pourcentage d'employés admissibles par catégorie d'emplois, le pourcentage d'employés ayant reçu une prime parmi ceux admissibles et la prime réellement versée. Soulignons que l'administration québécoise ne présente aucun débours de rémunération variable en 1999 pour les emplois touchés par la comparaison.

Résultats

Le tableau 1 montre que pour l'ensemble des emplois repères, la rémunération variable versée, exprimée en pourcentage du salaire, est plus élevée dans le secteur privé, soit 2,1 %. Chez les autres salariés québécois et dans le secteur « autre public », elle est de 1,4 % et 0,6 % respectivement.

Dans chacun des secteurs, les taux de rémunération variable les plus élevés se trouvent chez les professionnels. En effet, ces taux sont de 4,8 % du salaire dans le secteur privé, 2,6 % chez les autres salariés québécois et 1,2 % dans le secteur « autre public ». Les techniciens, les employés de bureau et les ouvriers affichent des taux variant de 1,1 % à 1,6 % dans le secteur privé et chez les autres salariés québécois, alors que dans le secteur « autre public », les taux pour ces catégories d'emplois sont plus bas (0,3 % à 0,5 %). Les taux de rémunération variable les plus faibles se trouvent chez les employés de service, quel que soit le secteur.

Par ailleurs, l'inclusion de la rémunération variable dans le calcul de la

Tableau 1

Rémunération variable versée, en % du salaire, pour chaque catégorie d'emplois, tous les secteurs

	Autres salariés québécois	Privé	« Autre public »
	%		
Ensemble des emplois repères	1,4	2,1	0,6
Professionnels	2,6	4,8	1,2
Techniciens	1,4	1,6	0,4
Employés de bureau	1,1	1,6	0,5
Employés de service	0,5	0,7	0,1
Ouvriers	1,2	1,6	0,3

rémunération globale entraîne un accroissement du retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et au secteur « autre public » lorsque l'ensemble des emplois repères est considéré. Par rapport au secteur privé, la parité est maintenue (voir le tableau 2).

Outre des retards qui s'accroissent dans plusieurs cas, les résultats par catégorie d'emplois révèlent deux changements de statut : la parité plutôt que l'avance par rapport aux autres salariés québécois

cois dans la catégorie des professionnels et le retard plutôt que la parité avec le secteur « privé » pour les employés de bureau.

Le rapport *Écarts de rémunération incluant la rémunération variable* est disponible sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 2

Écarts de rémunération globale entre l'administration québécoise et les autres secteurs, avec et sans rémunération variable (en %)

Rémunération globale	Autres salariés québécois			Privé			« Autre public »		
	Sans rém. variable	Avec rém. variable	Différence ¹ pts de %	Sans rém. variable	Avec rém. variable	Différence pts de %	Sans rém. variable	Avec rém. variable	Différence pts de %
	%			%			%		
Ensemble des emplois repères	- 6,0	- 7,1	- 1,1	- 1,7*	- 3,3*	-	- 10,5	- 11,0	- 0,5
Professionnels	3,8	1,9*	- 1,9	10,2	6,8	- 3,4	- 1,2*	- 2,2*	-
Techniciens	- 3,0	- 4,0	- 1,0	- 0,4*	- 1,6*	-	- 1,9	- 2,2	- 0,3
Employés de bureau	- 9,9	- 10,8	- 0,9	- 4,8*	- 6,1	- 1,3	- 15,2	- 15,7	- 0,5
Employés de service	- 7,9*	- 8,3*	-	- 5,6*	- 6,1*	-	- 18,8	- 18,9	- 0,1
Ouvriers	- 30,2	- 31,3	- 1,1	- 31,7	- 33,3	- 1,6	- 21,8	- 22,1	- 0,3

1. Différence = (écart avec rém. variable - écart sans rém. variable)

* Indique la parité des deux secteurs

- Aucune différence n'est notée lorsque la parité est constatée

La rémunération hebdomadaire moyenne : à la baisse depuis 1995

Christine Lessard, agente de recherche, et Paul Comtois, économiste

Les dernières séries de données annuelles tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail confirment que le recul de la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des salariés, observé depuis 1995 au Québec, se poursuit en 2000. En effet, la croissance annuelle de la rémunération hebdomadaire moyenne est demeurée inférieure à l'inflation tous les ans, à l'exception de l'année 1997. Cette année-là, la rémunération hebdomadaire moyenne en dollars constants est pratiquement restée la même qu'en 1996 (elle s'est accrue de quelques cents).

En 1994, la levée des taxes sur le tabac a provoqué une déflation favorable aux salariés. N'eût été de ce changement d'ordre institutionnel, la rémunération hebdomadaire moyenne aurait probablement stagné ou décliné (en dollars constants), suivant une tendance amorcée en 1993.

La remontée spectaculaire de l'emploi depuis 1997 et en particulier au cours de l'année 2000 a certainement contribué au recul de la rémunération hebdomadaire moyenne. En effet, elle a favorisé l'entrée sur le marché du travail de personnes moins expérimentées, recevant des salaires moins élevés que leurs aînés.

Le tableau suivant présente les données annuelles de l'emploi et celles de la rémunération hebdomadaire moyenne, en dollars courants et en dollars constants, pour la période de 1991 à 2000. Les taux de croissance annuelle sont calculés pour chacune des variables. L'évolution de la rémunération hebdomadaire moyenne en dollars courants et en dollars constants est ensuite illustrée graphiquement.

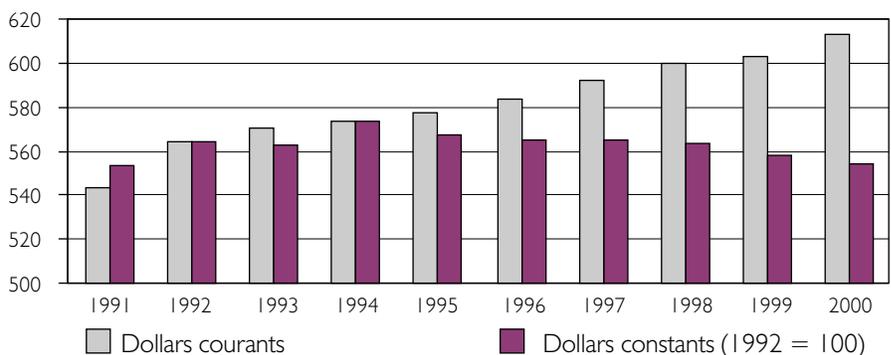
Emploi et rémunération hebdomadaire moyenne, ensemble des salariés, Québec, 1991 à 2000

Année	Emploi		Rémunération hebdomadaire moyenne			
	n	Var. ann.	Var. ann.		Var. ann.	
		%	\$ courants	%	\$ constants ¹	%
1991	2 785 176		543,62		553,58	
1992	2 666 557	- 4,26	564,06	3,76	564,06	1,89
1993	2 656 218	- 0,39	570,67	1,17	562,79	- 0,22
1994	2 663 600	0,28	573,67	0,53	573,67	1,93
1995	2 706 291	1,60	577,69	0,70	567,48	- 1,08
1996	2 707 232	0,03	583,85	1,07	564,65	- 0,50
1997	2 775 412	2,52	592,51	1,48	564,83	0,03
1998	2 824 072	1,75	599,93	1,25	563,84	- 0,18
1999	2 856 303	1,14	602,68	0,46	558,04	- 1,03
2000	2 950 856	3,31	612,91	1,70	554,17	- 0,69

1. 1992 = 100

Source : Statistique Canada, CANSIM, calculs ISQ.

Rémunération hebdomadaire moyenne, ensemble des salariés, Québec, 1991 à 2000



Données par industrie

Le tableau de la page suivante présente l'évolution de l'emploi et de la rémunération hebdomadaire moyenne (en dollars courants) entre 1999 et 2000, par industrie. L'emploi est en hausse dans la plupart des cas; la croissance dépasse même les 10 % dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs (12,45 %) et dans celui des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (10,77 %).

Dans les services professionnels, scientifiques et techniques, la construction et le commerce de gros, la croissance est aussi notable – de 9,55 %, 8,97 % et 8,13 % respectivement; dans la construction, elle s'accompagne d'une augmentation de 3,14 % de la rémunération hebdomadaire moyenne. C'est toutefois dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration, où l'emploi croît de 6,57 %, que l'on observe la plus forte hausse de la rémunération hebdomadaire

moyenne, soit de 5,99 %. L'augmentation des heures hebdomadaires moyennes de travail, qui passent de 24,5 heures en 1999 à 26,5 heures en 2000, explique une bonne partie de cette augmentation.

Cinq secteurs seulement accusent des pertes. En pourcentage, c'est le secteur

de la gestion de sociétés et d'entreprises qui affiche la perte la plus importante (- 6,95 %), à laquelle s'ajoute un sévère recul de la rémunération hebdomadaire moyenne (- 3,77 %). Les pertes d'emplois les plus nombreuses sont cependant observées dans le secteur des soins de santé et d'assistance sociale (- 3 972 emplois), où la crois-

sance de la rémunération hebdomadaire moyenne suit l'inflation. On remarque enfin que dans le secteur de la foresterie, de l'exploitation forestière et du soutien à ces industries, la perte de quelques centaines d'emplois (- 610) se conjugue avec une forte hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne (7,24 %).

Emploi et rémunération hebdomadaire moyenne par industrie, Québec, 1999 et 2000

Industrie (SCIAN)	Emploi			Rémunération hebdo. moyenne		
	1999	2000	Var.	1999	2000	Var.
	n		%	\$		%
Ensemble des industries¹	2 856 303	2 950 856	3,31	602,68	612,91	1,70
Foresterie, exploitation forestière et soutien	24 965	24 355	- 2,44	663,63	711,68	7,24
Extraction minière sauf l'extraction de pétrole et de gaz	11 591	11 894	2,61	932,87	958,21	2,72
Soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière ²						
Services publics (électricité, gaz et eau)	26 275	26 924	2,47	943,92	956,72	1,36
Construction	108 079	117 771	8,97	733,04	756,07	3,14
Industries manufacturières	557 855	584 900	4,85	710,32	718,76	1,19
Commerce de gros	158 434	171 315	8,13	681,34	675,05	- 0,92
Commerce de détail	334 788	335 864	0,32	390,53	390,86	0,08
Transport et entreposage	135 802	140 566	3,51	670,18	679,69	1,42
Industrie de l'information et industrie culturelle	70 420	73 848	4,87	771,34	763,61	- 1,00
Finance et assurances	115 593	115 130	- 0,40	776,94	779,96	0,39
Services immobiliers et services de location et de location à bail	44 126	44 659	1,21	491,23	510,54	3,93
Services professionnels, scientifiques et techniques	128 636	140 922	9,55	749,02	765,77	2,24
Gestion de sociétés et d'entreprises	18 539	17 250	- 6,95	869,96	837,15	- 3,77
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	100 305	111 108	10,77	482,7	494,93	2,53
Services d'enseignement	216 374	214 378	- 0,92	647,81	663,5	2,42
Soins de santé et assistance sociale	299 191	295 219	- 1,33	529,57	544,35	2,79
Arts, spectacles et loisirs	39 941	44 913	12,45	407,07	403,32	- 0,92
Hébergement et services de restauration	183 769	195 837	6,57	263,32	279,09	5,99
Autres services, sauf les administrations publiques	102 488	103 945	1,42	453,16	460,1	1,53
Administrations publiques	176 819	177 886	0,60	711,93	735,85	3,36

1- Les industries non classifiées sont exclues.

2- Les estimations pour cette industrie sont exclues, en raison de leur manque de fiabilité. L'industrie est toutefois comprise dans les données d'ensemble.

Source : Statistique Canada, CANSIM, calculs ISQ.

Ce bulletin est réalisé à la Direction du travail et de la rémunération de l'Institut.

Pour tout renseignement
veuillez communiquer avec :

Christine Lessard
Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384 poste 265
Télécopieur : (514) 876-1767
Courriel : flash-info.isq@stat.gouv.qc.ca
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre 2001
ISSN 1492-1073

© Gouvernement du Québec

Québec 
Institut de
la statistique
du Québec